Décharge de responsabilité et instructions

Je soussigné Mr ……..... participant à la randonnée moto touristique organisée par la société SUD RANDO RAID, reconnais avoir pris connaissance des conditions impératives de participation, les signent et les approuvent.

1. lorsque on traverse des villages ou on croise des autres touristes en voiture, à pied ou en bivouac, il faut se faire le plus discret possible, rouler au fil de gaz et respecter leur calme et quiétude.
2. il est interdit de doubler le guide et de ne pas aller rouler en dehors de l'itinéraire. Ne pas suivre le guide comporte un grande risque sur le plan sécurité
3. Si vous vous perdez, surtout ne pas continuer à rouler, choisir le point le plus haut pour garer la moto et attendre que le guide vous retrouve.
4. Il est interdit de piloter la moto sans les équipements de sécurité personnel : Casque, lunette, Pare-Pierre, Coudières, Genouillères, Bottes.
5. Interdiction d'utiliser les motos après le coucher du soleil.
6. Il est interdit de dépasser ou rouler devant et proche d'une voiture de l'organisation à cause des jets de pierres qui risquent de casser les pare-brises.
7. Tout comportement jugé volontairement dangereux ou irrespectueux pour la nature, pour ses usagers, pour les autres participants ou pour les membres de l'organisation, peut conduire à une exclusion sans appel ni remboursement de l'inscription et de la caution.
8. Ne pas échanger de moto sans l'autorisation du guide qui devra vérifier les motos d'abord. La personne reste responsable des dommages sur la moto qu'elle aura prêté.
9. Il est interdit de prêter une moto à un accompagnateur.
10. Toute randonné commencée est entièrement due.
11. Je suis responsable de la moto du premier au dernier jour de la randonnée. En cas de casse, ou endommagement de la moto suite à une chute ou autres fausses manœuvres, toutes les pièces et réparation de la moto seront à ma charge au prix des pièces en vigueur à ce jour en France.
12. Je dois impérativement être en possession d'une assurance individuelle couvrant le rapatriement et les soins médicaux.
13. La moto mise à ma disposition est assurée au tiers au Maroc chez assurance E-SSAADA.

Le non respect de ces recommandations se fera donc à mes risque et périls, et je sais que je ne pourrai en faire grief à l'organisateur et rechercher sa responsabilité, notamment en cas d'accident corporel que je pourrais subir ou provoquer.

Je considère répondre au critère de bonne condition physique et avoir pris toutes les dispositions utiles pour le faire vérifier par mon médecin sachant que la mauvaise appréciation de mon état de santé se fera à mes risque et péril. Je sais que je ne pourrai en faire grief à l'organisation en recherchant sa responsabilité, notamment en cas problèmes physique survenant sur place ou d'aggravation d'une maladie antérieur, pouvant entraîner une hospitalisation, ou un rapatriement vers mon domicile.

Faite à : le :

Signature précédée de la mention « lu et approuvée »